



énergie **solidaire**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Février 2023

Précarité Énergétique : s'engager dans la lutte avec Énergie Solidaire

Selon la Fondation Abbé Pierre, 2/3 des ménages ont restreint leur chauffage pour éviter des factures trop élevées en 2022, contre 1/3 en 2019*. Alors que le tarif réglementé de l'électricité vient d'augmenter de **15%** pour plus de **20 millions** de foyers, il est urgent d'activer des leviers d'actions concrets pour lutter contre la précarité énergétique sur le terrain, au plus près des personnes affectées.

Auto-réhabilitation accompagnée, rénovation performante, mobilisation de locataires... Énergie Solidaire agit en collectant des dons financiers à destination d'associations œuvrant contre la précarité énergétique du logement. En 5 années de fonctionnement, plus de **220 k€** ont été redistribués. L'objectif 2023 : un appel à projet de **250 k€** et une implantation régionale pour un second appel à projet plus local.

Le fonds de dotation Énergie Solidaire

Aux origines, il y a **Enercoop** : coopérative militante et fournisseur d'électricité renouvelable. Engagés par essence dans la transition énergétique et partageant la vision du scénario négaWatt, clients, sociétaires et collaborateurs se sont peu à peu rejoints sur une même volonté : celle d'agir socialement et localement auprès des personnes dans l'incapacité de rénover leur logement - et donc dans l'incapacité de prendre part à cette transition.

Energie Solidaire a donc été créée, en 2017, avec cette volonté de mettre en relation les acteurs des énergies renouvelables et les personnes en précarité énergétique, afin que cette (r)évolution ne soit pas excluante des publics en difficulté.

Plus concrètement, son action consiste en **la réalisation et le suivi d'appels à projets encadrés par un comité dit "d'engagement" composé d'acteurs dont la Fondation Abbé Pierre.**

Ces appels à projet, rendus possibles par divers moyens de collecte, permettent à des associations locales et spécialisées, d'accompagner des ménages vers une rénovation thermique de leurs logements. Cette année, le montant de l'appel à projet devrait atteindre les **250 k€**, soit la plus grosse somme jamais reversée jusqu'à présent par le fonds.



"Nous soutenons davantage les solutions préventives plutôt que curatives, telle que la rénovation énergétique complète et performante des logements. Ce qui est important c'est d'aider les propriétaires à rénover et les locataires à améliorer leur confort, et de réduire les impacts désastreux sur la santé d'un habitat insalubre, froid, humide."

Kevin Chaplais, Délégué Général d'Énergie Solidaire

Des moyens de collectes différents et innovants

Pour financer ses appels à projets, Énergie Solidaire a élaboré de nouvelles formes de collectes, en accord avec ses valeurs. C'est ainsi qu'a été imaginé le micro-don sur la consommation d'énergie, inspiré de l'arrondi solidaire.

Le micro-don sur la consommation d'énergie est **basé sur une estimation de la consommation au sein d'un logement**. Lors de la souscription, il est alors possible de sélectionner le montant du don, de 1 à 2 cts/KWh d'électricité consommée, ou plus selon la générosité du donateur.

Fin 2022, plus de **4000 micro-donateurs** soutenaient l'action d'Énergie Solidaire ! Une démarche innovante exclusive aux clients Enercoop.

Le fonds a également développé le don d'énergie.

Ce dispositif permet aux producteurs d'énergie renouvelable en autoconsommation de rendre leur surplus d'énergie produite non consommée, solidaire. On parle de surplus d'autoconsommation collective. Cette énergie est ensuite cédée à titre gratuit à Enercoop qui la reverse en valeur monétaire à Énergie Solidaire.

Dans le cadre des primes fléchées d'Enercoop (versées à certains de ses producteurs afin qu'ils mettent en œuvre des actions de transition énergétique citoyenne et locale), Énergie Solidaire se positionne également comme intermédiaire.

L'objectif du fonds est alors d'orienter cette prime et d'en faire bénéficier des associations locales luttant contre la précarité énergétique. Ainsi, en 2021, **4 associations** ont été soutenues : le Creaq à Bordeaux, Elise 85 à La Roche-sur-Yon, les Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes et Quercy énergies à Cahors.

Et parce que cette lutte, comme la transition énergétique, est un effort qui se doit d'être collectif, le fonds s'ouvre aussi aux dons dits "classiques", permettant à tout un chacun de prendre part au mouvement.

Se développer au niveau régional, au plus près des territoires

En plus de l'appel à projet national, le fonds démarre un appel à projet occitan. Énergie Solidaire a effectivement lancé sa toute **première déclinaison régionale avec le programme "Énergie Solidaire Occitanie"**, en partenariat avec la Région - qui a pour ambition d'être la première Région d'Europe à énergie positive en 2050. Le fonds de dotation est, par ailleurs, toujours en recherche d'acteurs souhaitant prendre part financièrement à la lutte.

"Il s'agit d'un territoire test. Nous voulons développer des antennes en région pour être au plus proche des producteurs, des associations, et nous assurer de la bonne mise en œuvre des projets soutenus." explique Kevin Chaplais.

Contacts Presse : Marion Mellier - marion@agencelug.fr - 06 61 44 47 99 / Tiffanie Marin - tiffanie@agencelug.fr - 06 50 92 54 80

**D'après le dernier Rapport sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre "La part des foyers restreignant leur chauffage pour éviter des factures trop élevées explose et passe de 33 % des ménages répondants en 2019 à 69 % en 2022". Il s'agit d'un indicateur déclaratif tiré de l'enquête « Baromètre énergie-info » 2022, réalisée par le médiateur national de l'énergie auprès d'un échantillon de 2 016 personnes. Le répondant est considéré comme étant en situation de précarité énergétique s'il déclare avoir une sensation de froid dans son logement du fait d'une ou plusieurs raisons parmi : la mauvaise isolation, l'installation chauffage insuffisante, la limitation du chauffage en raison de son coût, les coupures d'énergie liées à un impayé, les pannes de chauffage.*